



Vienne

Comité départemental de la fédération  
des conseils de parents d'élèves  
des établissements publics de la Vienne

Poitiers, le 5 avril 2024

Monsieur/madame.....

### **Le comité départemental FCPE de la Vienne s'oppose fermement à la mise en place imposée de la réforme dite du « Choc des savoirs »**

Les premiers textes qui ont été publiés confirment que le « Choc des savoirs » est **une réforme de tri social** qui sanctionne les élèves en difficultés scolaires ou sociales alors que le rôle de l'école publique est au contraire de donner de véritables moyens pour combattre ces difficultés.

Les groupes rigides au collège, la classe prépa seconde et la sélection à l'entrée du lycée avec l'obtention d'un brevet « couperet » vont renforcer les inégalités et générer un système scolaire à deux vitesses dans le modèle d'une école passéiste au détriment des élèves les plus fragiles et socialement défavorisés.

### **Les groupes de niveau : quelles conséquences ? Quels moyens ?**

Aucune étude ne démontre à ce jour les bienfaits de la mise en place de groupes de niveau. Des chercheurs en éducation, des enseignants et des chefs d'établissement alertent sur les conséquences d'une telle mesure pour les élèves en difficulté, pour les élèves moyens comme pour ceux en réussite.

La mise en œuvre des groupes de niveau (aujourd'hui appelés groupes de besoin) entraînera vraisemblablement une stigmatisation des élèves considérés comme « faibles », une érosion générale de l'émulation pour ceux des autres groupes et une fragilisation de ceux considérés plutôt « forts » qui auront l'impression d'être, en définitive, plutôt moyens dans un groupe « très fort ».

La constitution des groupes et les modalités mêmes de passage d'un groupe à l'autre ou de regroupements ponctuels en classe hétérogène posent question. Il est indiqué que les élèves pourront passer d'un groupe à l'autre. Comment cela pourra-t-il être possible dès lors que ces groupes seront déjà constitués de 29 ou 30 élèves ? (Seuls les groupes d'élèves en difficulté auront des effectifs réduits).

Chaque équipe éducative, chaque établissement va être amené à mettre en place cette réforme mais **avec quels moyens** quand on sait que ceux affectés sont déjà insuffisants. Comment trouver les enseignants supplémentaires de Mathématiques et de Français alors même que la pénurie d'enseignants ne fait qu'augmenter et que la baisse des vocations est criante ? A l'évidence, les mesures choc des savoirs vont considérablement aggraver les conditions de travail déjà dégradées des personnels.

### **Le redoublement : une mise en place qui questionne**

Cela fait des années que les politiques de l'Éducation Nationale rejettent massivement ce dispositif. Les élèves qui redoublent se sentent dévalorisés, démotivés, sont coupés de leur cercle d'amis, et cela nuit forcément à leurs apprentissages.

### **La réforme du Brevet : une mise à l'écart des élèves en difficulté**

La réforme annoncée du Diplôme National du Brevet s'annonce catastrophique. Qu'attendre d'une année supplémentaire pour ceux qui n'auront pas réussi leur brevet, si ce n'est une perte de confiance dans le système scolaire et des abandons à court ou moyen termes ? Les élèves les plus en difficulté effectueront une année de scolarité supplémentaire, sur la base d'un socle d'enseignements fondamentaux réduit, ce qui ne les aidera pas à progresser.

**L'École Publique doit rester le lieu où l'on peut apprendre tous ensemble** : l'hétérogénéité des élèves est un atout et non un handicap. Ce sont les effectifs trop nombreux dans les classes qui génèrent des difficultés dans les apprentissages, pas l'hétérogénéité. Il est indispensable que les élèves puissent se construire de manière épanouissante et bienveillante, dans le respect du vivre-ensemble.

**Pour toutes ces raisons, nous demandons l'abandon des mesures « choc des savoirs » et que soit ouvert avec les représentant.es des personnels et des parents d'élèves un dialogue constructif pour permettre à l'école publique et laïque de faire réussir tous les élèves.**

Le comité départemental FCPE de la Vienne.

NB : Cette lettre ouverte a également été transmise aux médias locaux et régionaux.